

Circuit

2

La Champêtre Neauphlette / Bréval

Pas à pas...

1

Dos au clocher, descendre la « rue des Loges », vers la gauche et traverser la route en passant sous le pont du chemin de fer. Prendre le chemin de gauche et passer la barrière en bois. Au niveau du lavoir, admirer le pont fait à partir de pierres tombales (à droite espace de jeux et de pique-nique). Tourner à gauche, continuer tout droit. Et à la prochaine intersection prendre à gauche, remonter le chemin jusqu'au pont de la croissette.

2

Traverser la route pour prendre le chemin en face jusqu'à rejoindre la « rue des Loges ». Prendre à droite sur la « rue de la Mairie ». Continuer cette petite route jusqu'à la « Départementale Rue de Bréval » que l'on prend à droite puis à gauche sur la rue du Clos d'Agé. On peut apercevoir sur la droite, en face de la ferme, un menhir qui date de la préhistoire « La Pierre Grise ». Arrivée au panneau Bréval, continuer la rue du Parc jusqu'à l'intersection puis, prendre à gauche la « rue du stade », puis à droite, prendre la petite sente « Allée de la Forêt » et traverser le bois (Parcours de santé et espace pique-nique).

3

Au sortir du bois, continuer la route tout droit et traverser le Parc (arbre remarquable). A la sortie du Parc prendre à gauche place du maréchal Leclerc pour passer devant la boucherie. Prendre à gauche sur quelques mètres, traverser et prendre à droite la rue du général Lecomte Denis (Visiter l'église Notre Dame de l'Assomption). Prendre à gauche la rue des Ecoles et passer devant les anciennes écoles. Prendre ensuite à droite rue de la Sergenterie.

4

Au bout de la rue, prendre à droite la rue du Prieuré et traverser la route ainsi que le petit square.

5

A la sortie du square, prendre à droite le chemin qui longe le cimetière puis, prendre celui de droite.

6

A l'intersection des chemins suivre celui de droite jusqu'à la route D110 (en direction du silo) et la prendre à gauche (Attention route dangereuse/ Rester sur le talus de gauche pour une meilleure visibilité). Après quelques mètres, traverser pour prendre la route en direction du pont de l'Escarville.

7

Passer sous le pont et prendre le chemin tout droit, à l'intersection, continuer tout droit. A l'intersection, continuer tout droit.

8

Prendre ensuite à droite et traverser la route RD11. Continuer tout droit en laissant un premier chemin à gauche, tourner à gauche au 2ème chemin. On est sur le GR de Pays des Yvelines. Continuer tout droit jusqu'à la route.

9

A l'intersection avec la route, prendre à droite. Suivre la route en laissant 2 routes à gauche (Rue de Mirbel et route des Rostys) puis prendre le chemin de gauche qui va à la ferme du Coignet. Continuer le chemin vers la droite (à gauche la ferme), puis à l'intersection des chemins prendre celui de droite.

10

Au bout du chemin rentrer dans le bois (en laissant un chemin à gauche). Descendre le chemin, puis au 2/3 de la descente, prendre une petite sente à peine visible (signalée par un B sur un arbre) pour observer « des trous des blaireaux et des renards ». Puis, revenir sur le sentier principal, et terminer la descente.

11—Variante pour observer un point de vue

A la fin de la descente, possibilité de prendre à gauche et de faire un aller-retour pour observer le site du moulin de l'étang le long du Radon. Au moulin de l'étang faire demi-tour et revenir au point de départ de la variante.

12

Continuer tout droit le chemin jusqu'à la barrière que l'on passe puis prendre la route qui longe la station d'épuration. Prendre la route à gauche (rue de Launay) que l'on descend en passant devant l'étang du Radon (sur la droite).

13

Repasser sous le pont du départ et retraverser la route D89 puis, à droite remonter la route qui rejoint le parking du clocher.



Balades et randonnées aux Portes de l'Île de France

La Boucle

La Champêtre Neauphlette / Bréval

Pratiques autorisées :



Circuit

2

13 km - 3 h 30
Parcours moyen
67m de dénivelé



Départ NEAUPHLETTE
Parking de l'Eglise Saint Martin
Balisage

Bonne direction



Mauvaise direction



Edition 2023—www.ccpif.fr

